

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

« CONSTRUCTEUR EN SOLS INDUSTRIELS »

Date de Réception de la Demande :	Février 2003
Groupe Technique Paritaire du :	28 Mai 2003
Créé par les CPNE du :	23 Septembre 2003
Numéro Répertoire	CQP N° 040 – 2003 09 23
Date d'échéance :	31 Décembre 2011

Demandeur :	FFB – Fédération Française du Bâtiment
Responsable du Dossier :	Union Nationale des Entreprises de Sols Industriels (UNESI)
Adresse :	7/9, rue du La Pérouse – 75016 Paris
☎ :	01.40.69.51.54

Secteurs d'activités : **BATIMENT**

Description sommaire de l'emploi :

Le constructeur en sols industriels doit être capable, dans les limites des responsabilités qui lui sont confiées, de préparer et organiser son travail sur le chantier, de réaliser et mettre en œuvre une dalle ou un dallage, de réaliser le coulage et la finition d'un béton, de maintenir en état le matériel et de communiquer et rendre compte de ses activités.

Dénomination de la qualification : **CONSTRUCTEUR EN SOLS INDUSTRIELS**

Classement : **Niveau II – CCN ouvriers du Bâtiment – coefficient 185**



DISPOSITIF D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

Compétences « être capable de ... »	Modalités d'évaluation et points affectés					Total	Note minimale
	Evaluation des connaissances	EP1 Epreuve pratique (en Centre de Formation)	QAE Evaluation <i>par le jury</i> de la pratique en Entreprise (questionnaire d'activité d'évaluation)	EP2 Epreuves pratiques en entreprise (sur chantier)			
PREPARER ET ORGANISER LE CHANTIER	100					100	50
Préparer, implanter une dalle...		50		50		100	
Réaliser et mettre en œuvre une dalle			50	50		100	
Finir un béton			50	50		100	
Stocker, ranger et maintenir le matériel en état		25	25			50	
Communiquer, comportement, professionnel			50			50	
	100	75	175	150		500	250

Dans l'évaluation des connaissances comme dans l'épreuve pratique 25% des questions et des points porteront sur les mesures de sécurité.

